



CHARTRE QUALITE

L' institut de Formation des aides-soignants Simone Veil du centre Hospitalier d'Arcachon (IFAS), prête une attention importante à la qualité des prestations qu' il propose.

De ce fait, l' IFAS a mis en place une démarche qualité pour sa formation d'aide-soignant. Cette charte qualité s'inscrit dans le cadre du [Référentiel National Qualité](#) des organismes de formation.

Cette démarche qualité a été auditée et validée une première fois le 13 juillet 2021 avec l'obtention de la [certification Qualiopi](#).



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :

ACTION DE FORMATION

La qualité d'une action de formation s'apprécie selon 7 critères définis par le décret n°2019-564 du 6 juin 2019 relatif à la qualité des actions de la formation professionnelle que l' IFAS du centre hospitalier d'Arcachon s'engage à respecter :

1. Garantir une information complète et exhaustive sur l'offre de formation, ses délais d'accès et les résultats obtenus
2. Identifier précisément les objectifs de la prestation proposée et les adapter aux publics bénéficiaires lors de la conception de la prestation
3. Adapter les dispositifs d'accueil, de suivi pédagogique et d'évaluation au public formé
4. Vérifier/s'assurer de l'adéquation des moyens pédagogiques, techniques et d'encadrement aux prestations mises en œuvre
5. Vérifier la qualification et assurer le développement des connaissances et des compétences des personnels chargés de mettre en œuvre les prestations
6. S'assurer de l'inscription et de l'investissement de l'institut dans son environnement professionnel
7. Prendre en compte les appréciations et réclamations exprimées par les apprenants, les employeurs, les financeurs, les intervenants ...

CHARTRE QUALITE DE L'IFAS

Cette charte qualité est basée sur le [Référentiel National Qualité](#) (RNQ) des organismes de Formation. Celle-ci synthétise le RNQ et précise les actions menées par l' institut de formation.

L' institut de formation, son personnel ainsi que l'ensemble de ses partenaires s'engage à suivre cette charte ainsi que le [Référentiel National Qualité](#), afin de délivrer une prestation de qualité en toute transparence auprès des apprenants, des employeurs et des financeurs.

A. Une information fiable et à jour

L'institut de formation s'engage à diffuser des informations fiables, à jour et complètes concernant son offre de formation, son déroulement, la certification visée et les résultats obtenus par les apprenants.

Avant l'inscription, cela passe par :

- Une présentation de la formation complète sur l'ensemble des supports : [Le site web](#), les réseaux sociaux et les plaquettes d'information.
- L'organisation d'une journée portes ouvertes, une fois par an (essentiellement courant mars de chaque année)
- La participation aux forums de l'emploi du territoire
- La présentation de la formation au sein des lycées partenaires du territoire.
- Une mise à jour de l'ensemble de ces supports à chaque évolution et à minima 1 fois par an,
- La tenue et la mise disposition de statistiques de manière régulière et à minima 1 fois par an.

Au début de la formation, l'institut détaille le déroulement de son offre avec :

- L'entretien de sélection au cours duquel l'équipe pédagogique détaille le déroulement de la formation et répond aux questions des candidats,
- La réalisation d'une demie journée de pré-rentree courant décembre de chaque année expliquant les points essentiels du déroulement de la formation.
- La mise à disposition d'un livret pédagogique contenant l'ensemble des informations utiles pour la réalisation de la formation,
- La mise à disposition du règlement intérieur et du référentiel de formation auquel l'institut est soumis, sur son site internet et sur sa plateforme numérique de formation.

B. Une adaptation de la formation aux apprenants de l'IFAS

L'institut s'engage à adapter sa prestation de formation aux besoins, niveaux et objectifs des apprenants.

Pour cela il réalise une analyse des attentes et du niveau des apprenants lors de sessions d'accompagnement individualisé personnalisé (API) durant le premier mois de formation. Cela permet de proposer une formation adaptée au niveau des apprenants. Quand c'est nécessaire et possible, l'institut prévoit des adaptations pour permettre aux apprenants d'atteindre leurs objectifs. Cela se fait généralement avec un suivi et des conseils personnalisés avec un formateur référent.

Une fois la formation démarrée, les différents questionnaires et exercices permettent à l'équipe pédagogique d'évaluer les besoins tout au long de la formation. Cela permet à l'institut d'adapter son suivi et de proposer des compléments pertinents pour aider chacun dans son apprentissage.

De plus l'institut s'assure que chaque apprenant ne rencontre pas de difficulté dans le suivi de sa formation. Le cas échéant l'institut n'hésitera pas à rencontrer l'apprenant pour faire le point.

C. Une équipe compétente et des moyens adaptés pour une formation innovante

L'institut s'engage à délivrer des sessions de formations innovantes animées par des formateurs aux compétences prouvées ayant à leur disposition les moyens adéquats pour réaliser les formations.

Dans cette optique, l'institut utilise une plateforme de formation en ligne, intuitive et innovante, permettant à chacun de se former à son rythme. En plus de cela chaque apprenant est suivi et accompagné par un formateur

IFAS du Centre Hospitalier d'Arcachon - PÔLE SANTE ARCACHON – av. Jean Hameau – CS 11001 – 33164 LA TESTE DE BUCH Cedex – Tél. 05 57 52 93 70 -

Mail : secretariat.ifas@ch-arcachon.fr – Site Web : www.ch-arcachon.fr/ifas Prestataire de formation enregistré sous le n° 7233P015733 (NDA) auprès du

Préfet de Région Nouvelle-Aquitaine (cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat). Certifié QUALIOP1 pour action de formation- Siret :

26330559100103 – APE : 8610Z – Etablissement public non assujetti à la TVA



référént sélectionné pour son expertise et ses qualités pédagogiques. L' IFAS met aussi à disposition de nombreux supports pédagogique sur sa plateforme de formation en ligne.

En plus de sélectionner les formateurs et intervenants pour leurs expériences et leurs connaissances, l'institut s'assure de l'adéquation avec la formation dispensée. L' équipe pédagogique et administrative se forme aussi afin de développer les compétences de son institut de formation.

Pour continuer à proposer des formations en adéquation avec le monde du travail, l'institut assure une veille réglementaire, pédagogique ainsi que sur les évolutions du métier d'aide-soignant. Ainsi grâce à cette veille, l'IFAS peut proposer un accompagnement adapté.

D. Des formations accessibles à tous

Parce que tout le monde doit pouvoir se former, l' IFAS met en œuvre des solutions pour rendre accessible sa formation au plus grand nombre. Et notamment aux personnes en situation de handicap.

En cas de besoins ou de difficultés particulières chaque apprenant est incité à en faire part à l'institut afin de trouver ensemble une solution adaptée.

L' institut de formation dispose de contacts handicap afin d'aider et de guider l'apprenant durant sa formation.

E. Une amélioration continue

L' IFAS est engagé dans un processus d'amélioration continue pour fournir des services toujours plus performants.

Ainsi un recueil et une analyse des retours des apprenants et de l'ensemble des parties prenantes sont réalisés afin de détecter les axes d'améliorations. Toutes les difficultés sont résolues au plus vite dans la mesure du possible. De plus l' IFAS met en place des actions pour faire en sorte que celles-ci ne se reproduisent pas.

De cette manière l' institut de formation du centre hospitalier d'Arcachon fait évoluer ses outils, processus et formation afin de proposer une prestation de qualité.

Je soussigné (e)..... , titre :

Déclare adhérer à la charte qualité de l' IFAS du centre hospitalier d'Arcachon

Pour faire valoir ce que de droit

A La Teste de Buch, le / /